



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

USINE MICHELIN DE LA ROCHE-SUR-YON

Question au Gouvernement n° 2239

Texte de la question

USINE MICHELIN DE LA ROCHE-SUR-YON

M. le président. La parole est à M. Patrick Loiseau.

M. Patrick Loiseau. Ma question, à laquelle j'associe mon collègue de Vendée Philippe Latombe, s'adresse à M. le ministre de l'économie et des finances. L'entreprise Michelin, champion français historique de la fabrication de pneumatiques, a confirmé le 25 septembre que le sort de l'usine vendéenne de La Roche-sur-Yon demeurait très incertain.

J'ai pu rencontrer, la semaine dernière, le directeur de ce site spécialisé dans la fabrication de pneumatiques haut de gamme pour poids lourds : plus de 600 emplois sont directement menacés. Au-delà de cette situation très préoccupante, c'est toute l'industrie européenne du pneumatique qui est en déclin, pour une raison paradoxale : la qualité environnementale et la durabilité de sa production sont très largement supérieures à celles des pneus asiatiques, aux prix inférieurs d'un tiers en moyenne.

Dans ce contexte, je souhaite rappeler combien il est important de préserver les fleurons de notre industrie, particulièrement dans les secteurs stratégiques comme l'automobile. Il y va du rayonnement du savoir-faire français, mais aussi et surtout du maintien des bassins d'emploi qui en dépendent. En la matière, la fermeture de l'usine de La Roche-sur-Yon aurait des conséquences dramatiques. Nous devons tout faire pour sauvegarder cette unité de production ; le groupe Michelin doit conserver et accompagner ses salariés.

L'une des solutions possibles serait d'adapter l'outil de production aux enjeux économiques et écologiques, en permettant notamment d'innover dans l'activité de rechapage des pneus. Plus globalement, ne peut-on réfléchir à la réciprocité de nos échanges avec les pays asiatiques ? Je souhaite donc savoir, monsieur le ministre, quelles solutions peuvent être soutenues par la France auprès de ses partenaires européens en vue de garantir la pérennité de ces sites et la qualité environnementale de notre production. (*Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances.

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances. Michelin a en effet une empreinte industrielle importante en Europe occidentale, particulièrement en France, et il est bien le dernier fabricant de pneumatiques à ce niveau. Nous sommes engagés aux côtés de l'entreprise afin que cette situation perdure, et je sais que vous l'êtes aussi – votre question en est d'ailleurs une preuve.

Vous l'avez très bien dit, la concurrence chinoise qui est apparue représente aujourd'hui 30 % des parts de ce marché. C'est pour cela que nous avons signé en 2017 un engagement de croissance verte : pour valoriser le rechapage et développer la concurrence dans ce domaine. C'est aussi pour cela que nous avons réclamé et obtenu des droits antidumping au niveau européen : pour obtenir la réciprocité que vous appelez de vos vœux,

car la concurrence déloyale n'est pas une concurrence de marché.

M. Fabien Roussel. Une taxe carbone sur les pneus !

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État. C'est pour cela qu'il y a quelques jours, le Gouvernement s'est montré favorable à un amendement au projet de loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, présenté par le ministère de la transition écologique et solidaire, ayant pour but de faciliter l'accès aux marchés publics pour des opérations de rechapage. Brune Poirson peut vous le confirmer. C'est enfin pour cela que j'ai demandé expressément à la DGCCRF – la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes – de mener un programme de contrôle renforcé, afin de lutter contre les risques de concurrence déloyale.

Le groupe Michelin a ouvert une concertation, mis les cartes sur la table ; il a investi, et les salariés ont également consenti des efforts, pour trouver une solution. Nous les accompagnerons pour que cette solution soit la plus respectueuse possible des intérêts des salariés et de notre industrie. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Patrick Loiseau](#)

Circonscription : Vendée (2^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2239

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [2 octobre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [2 octobre 2019](#)